



tél:310926



tél:310691



tél:310701

# Assemblée générale du 13 janvier 2017

## Services de Réanimation et Unités Soins Continus de l'Hôpital Edouard Herriot

**Avec les Organisations Syndicales CGT, FO et SUD.**

L'assemblée a eu lieu à l'amphithéâtre du pavillon F à 13h30 le 13 janvier 2017. Les syndicats CGT, FO et SUD, n'ont pas arrêté de dénoncer en CHSCT le non-respect des effectifs normés et la dégradation des conditions de travail. La direction est toujours restée sourde aux alertes des représentants du personnel.

Les agents présents venaient de G Réanimation, P Réanimation, N Réanimation, les USC de G et de P, mandatés par leurs collègues.

Certains agents sont repartis vers 14h. On constate que les agents ont des difficultés pour prendre leur heure d'information syndicale.

Les agents ont dénoncé des pressions après le passage des délégués du personnel, membre du CHSCT de l'hôpital. Il a été reproché aux agents d'ouvrir aux délégués et de les laisser entrer en réanimation.

Les organisations syndicales ont décidé avec les agents de faire un courrier à la direction du site, copie au directeur général et à l'inspection du travail.

- 1) Les agents ont dénoncé le non-respect des effectifs normés tout grades confondus.
- 2) Les agents de tous les services de réanimation ont dénoncé un turn over des soignants et une période d'encadrement trop courte pour les nouveaux arrivants dans les services, ce qui ne leur permet pas d'être formés correctement aux techniques de la réanimation. Les infirmiers des USC sont encadrés 3 jours seulement. Il y a aussi beaucoup de nouveaux infirmiers dans les USC qui se retrouvent en même temps et ils font les tours ensemble par peur de faire une erreur.
- 3) Il arrive aussi qu'il y ait sur les réanimations deux intérimaires infirmiers et un(e) seul(e) infirmier(e) titulaire.
- 4) L'habitude a été prise depuis plusieurs années sur G Réanimation que la nuit les ASD soit sur G6, 1 ASD pour 7 patients et sur G5, 1 ASD pour 8 patients. La deuxième ASD de G5 descend pour en cas de déchoquage.
- 5) Sur P réanimation, la pause repas est bâclée comme dans les autres services de réanimation. Il arrive que le personnel sur P Réanimation mange vers 16h sur un coin de table en dix minutes. L'horaire des scanners d'urgence positionnée de 12h à 14h ne permet pas la prise de repas.

- 6) Les horaires de 8h à 15h50 pour certains contractuels ASD et/ou IDE ne permettent pas d'être présent à la relève et laisse les soignants seuls de 16h à 19h pour les soins.
- 7) Les soignants présents en AG dénoncent le bouleversement de leur vie privée par les rappels à domicile de leur encadrement qui possèdent leurs coordonnées téléphoniques. Ils ont dénoncé les rappels à domicile ou SMS envoyés.
- 8) Les soignants présents ont exprimé leur épuisement, leur souffrance et le stress qu'ils vivent à cause de ces conditions de travail dégradées avec un effectif insuffisant et à flux tendu.
- 9) Le personnel présent a dénoncé la détérioration des soins avec des mutations tous azimuts à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Certains patients voient leur douleur non prise en charge correctement faute de personnel.
- 10) Les ASD se retrouvent aussi en difficulté face aux départs qu'on leur demande de faire alors que l'effectif n'est pas suffisant. La charge de travail est trop importante et les effectifs présents dans les services de réanimations et des USC n'en tiennent pas compte.
- 11) Les soignants présents ont exprimé aussi leur usure face à la récurrence de ces problèmes, soulevés en CHSCT depuis plusieurs années et pour lesquels la direction reste sourde et n'apporte aucune réponse concrète.

### Les revendications votées lors de cette assemblée générale par les soignants présents sont :

- 1) Le respect des effectifs normés des réanimations et des effectifs de sécurité pour les USC de l'hôpital Edouard Herriot.
- 2) La stagiairisation de tous les CDD
- 3) La Constitution d'un véritable pool ASD avec au moins 6 ASD en 12h, et renforcement du pool IDE avec au moins 6 IDE en 12h (afin que les remplacements soient faits sur la journée et nuit complète de travail)
- 4) Le respect de la pose des congés annuels du 1er janvier au 31 décembre tel que les agents les posent et selon les modalités du statut (les agents ont le droit de poser des CA sur les week end travaillés et durant la période des fêtes de fin d'année).
- 5) Un temps d'encadrement plus important pour une formation aux spécificités des services de réanimation et assurer l'USC.
- 6) Le paiement des heures supplémentaires pour tous les soignants des réanimations et des USC .
- 7) Le respect des patients en donnant les moyens aux personnels d'offrir des prises en charge de qualité, respectant la dignité des soignants et des patients.

Les agents présents avec les organisations syndicales CGT, FO, SUD ont élaboré les propositions suivantes :

- **Une Délégation d'ASD et IDE reçue au prochain CHS-CT du 25/01/2017.**
- **Organisation d'un rassemblement** (CGT, FO et SUD déposeront un préavis de grève) à l'entrée de l'HEH (diffusion d'un tract) et demander à être reçu par la direction.

Lors de cet AG, vous avez acté que cette situation ne pouvait plus durer!

L'hôpital n'est pas une entreprise! Pour bien soigner, il nous faut plus de moyens!

C'est tous réunis que nous pourrons résister, lutter pour obtenir des résultats!

## **Il faut que la peur change de camp!**